

SNUipp – FSU

Commission Pochard : un rapport indigent sur le premier degré !

Comment peut-on sérieusement tenter de tracer les contours des évolutions de la fonction et du métier d'enseignant dans les décennies à venir sans se pencher sur les 360 000 enseignants des écoles qui exercent de la toute petite section de maternelle au CM2 ?

C'est pourtant ce qui ressort du rapport de la commission présidée par M. Pochard.

Le rapport rappelle des éléments connus sur la situation des écoles : « *les conditions d'enseignement dans le premier degré en France sont en revanche parmi les moins favorisées en Europe* » et « *le nombre moyen d'élèves par enseignant est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE pour le pré-primaire (18,8 contre 14,8) et le primaire (19,4 contre 16,9)* ». Il précise également que « *la rémunération brute moyenne des enseignants du premier degré s'élève à 1900 euros et celle des enseignants du second degré à 2700 euros.* ». Pour autant le rapport ne dégage aucune piste pour pallier cette situation et assurer une meilleure réussite des élèves.

De même il n'effectue aucun bilan approfondi de la création du corps des professeurs des écoles créé en 1990 et de la volonté d'assurer, à partir d'un même niveau de recrutement et du même déroulement de carrière, un rapprochement entre les enseignants des écoles, des collèges et des lycées.

La commission semble ignorer les multiples aspects des missions des enseignants des écoles. La complexité du métier de professeur d'école se décline non seulement autour de la maîtrise de la polyvalence et de l'amplitude d'âge du public visé (2 à 11 ans, sans compter les enseignements dans les classes spécialisées du collège), mais aussi de la multiplicité des tâches auxquelles les enseignants sont confrontés : évaluation, remédiations, relations aux familles, surveillance et sécurité des élèves, participation aux équipes éducatives...

En matière d'affectation des nouveaux enseignants sur des postes difficiles, elle n'a pas permis d'étudier les dispositifs mis en place dans plusieurs départements et n'a pas formulé de propositions pour améliorer l'attractivité de ces postes.

L'exigence de temps pour le travail en équipe n'a pas été prise en compte.

La diversité des fonctions : adjoints, directeur, psychologue scolaire, maître spécialisé, enseignant référent, conseiller pédagogique, maître formateur, directeur de SEGPA qui amènent les professeurs des écoles à intervenir dans les écoles mais aussi dans les SEGPA des collèges et dans les IUFM ... ne font l'objet d'aucune étude. Les propositions « *conforter l'accès à la hors classe* », recréer les « *allocations d'IUFM* », *accélérer les débuts de carrière*, *attribuer des d'heures supplémentaires* ou encore *instituer une « dotation » de premier équipement* ne peuvent, à elles seules, répondre au problème de la revalorisation des carrières enseignantes.

En l'état, le rapport de la commission Pochard ne peut constituer une base de discussion pour l'évolution de la fonction et du métier d'enseignant du premier degré.

Paris, le 04 février 2008

SNUipp - FSU